



## UN PEU DE L'HISTOIRE

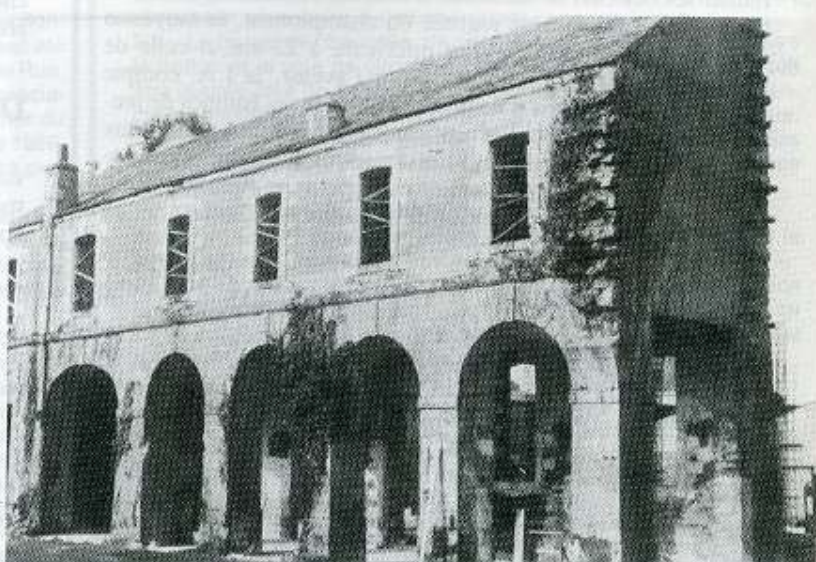
**C'est en mars 1678, sous le règne de Louis XIV, que l'évêque de Vannes accorde aux Ursulines de Ploërmel, avec le consentement du clergé et des habitants de Muzillac, du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne et enfin de l'évêché de St Malo, dont dépend Ploërmel, l'autorisation d'ouvrir un couvent à Muzillac.**

Cette fondation avait été demandée par Messire Vincent Exupère de Larlan, seigneur de Lanitré, de Keralio, de Kerdréan de Limiac et de Bodqay, comte de Rochefort et de Quiduc, conseiller du roi Louis XIV au Parlement de Bretagne, et par son épouse, la dame Renée de Kerouartz, ayant pour résidence le château de Kéralio, en Noyal-muzillac. La fondation fut demandée :

**"Pour vaquer à la Piété, instruction et institution des jeunes filles en la crainte de Dieu, observation des saints commandements, exercices de piété et dévotion, ainsi qu'aux honnêtes exercices convenables à leur sexe".**

L'acte fut signé le 17 avril 1678. Les trois premières ursulines arrivèrent de Ploërmel le 6 mai 1678. La première supérieure, sœur Sébastienne Brunet, native d'Augan, fut inhumée le 15 novembre 1678 en l'église de Bourg-Paul (aujourd'hui disparue). Le 16 mars 1680, les seigneur et dame de Lanitré cèdent aux religieuses le fond de terre et la maison Noble-de-Fuye, située en ville de Muzillac. L'autorisation et l'amortissement de cette cession furent accordés pour le roi par son ministre Colbert, en septembre 1680, enregistré au Parlement le 3 janvier 1681, et à la chambre des comptes, le 31 mars 1683.

Le Couvent  
d'Hier  
Centre  
Socio-culturel  
de  
Demain...



*Pas Félix Hervé*

**La construction débute en 1684...**

Commencé aussitôt, les religieuses disposèrent du monastère dès fin 1684. En 1713, la construction d'un autre bâtiment fut décidée, en vue d'abriter deux dortoirs (72 pieds de long). Ensuite les ursulines firent de très nombreuses acquisitions, à proximité du couvent, notamment des maisons et jardins, jusqu'en 1729. En 1702, elles avaient fait l'acquisition d'une prairie pour nourrir plusieurs vaches et, en 1718, celle de la seigneurie et terre de Kerdavy, en Arzal, qui comprenait un moulin, six métairies, six tenues, une maison et deux prairies. En 1729, le couvent comptait 39 professes, 3 novices et 10 pensionnaires. L'ensemble des bâtiments comprenait alors le couvent, une chapelle, un cimetière, une boulangerie et un pensionnat. Ainsi, pendant des décennies, les ursulines de muzillac pourront s'occuper des jeunes filles et venir en aide aux pauvres du quartier, jusqu'à la Révolution.

**Un long oubli...**

Le 1er octobre 1792, Batteux, émule du sinistre Carrier de Nantes, arriva à muzillac et chassa les religieuses, en emprisonnant une douzaine à Vannes, en décembre 1793. C'en était fini du monastère de Muzillac. Les biens des ursulines furent vendus par la nation. Plus tard, les bâtiments furent démolis, à l'exception d'une partie du couvent, en cours de restauration actuellement. La porte surmontée d'un fronton, l'escalier en pierres et six arcades en demi-cintre seront ainsi mis en valeur dans le futur complexe...

Commission informations :  
Félix HERVÉ et Michel POULAIN



Sur le chantier du Centre Culturel, les travaux de dégagement de l'Ancien Couvent ont permis de mettre à jour cette statue d'une Ursuline. Ce buste jusqu'alors témoin du passé, sera dans un an celui des futurs spectacles muzillacais.

